

LA COMMISSION DE SAUVEGARDE DES ESPÈCES DE L'UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (UICN) APPELLE À SOUTENIR LES ZOOS FRAGILISÉS PAR LA CRISE SANITAIRE

L'Association Française des Parcs Zoologiques (AFdPZ) remercie la Commission de sauvegarde des espèces (CSE) de l'UICN pour son soutien sans réserve apporté aux acteurs de la conservation de la biodiversité affectés par la crise du coronavirus, et plus particulièrement aux parcs zoologiques, dont les charges liées au bien-être animal ont perduré pendant le confinement alors qu'ils étaient totalement privés de recettes. Dans un communiqué, la Commission rappelle le rôle essentiel des zoos en tant qu'acteurs de la protection des espèces.



Tamarin à mains blanches
(*Saguinus leucopus*),
en danger d'extinction
© Eric Bairrao Ruivo -
Beauval Nature

La CSE est un réseau scientifique de plus de 9 000 experts bénévoles de presque tous les pays du monde, qui œuvrent, au sein de plus de 140 groupes de spécialistes, pour « *un monde juste qui valorise et conserve la nature par des actions positives visant à réduire la perte de diversité de la vie sur Terre* ».

Elle a pour rôle de fournir des informations à l'UICN sur la conservation de la biodiversité, la valeur intrinsèque des espèces, leur rôle dans le fonctionnement des écosystèmes, la réalisation des services écosystémiques, et leur importance pour la subsistance de l'humanité. Ces informations sont notamment utilisées dans la Liste Rouge des espèces menacées de l'UICN. Les membres de la CSE fournissent également des conseils scientifiques aux organisations de conservation, aux agences gouvernementales et aux autres membres de l'UICN, et soutiennent la mise en œuvre des accords environnementaux multilatéraux.

Des biologistes de parcs zoologiques et d'ONGs de conservation partenaires partagent leur expertise au sein de ces groupes de spécialistes comme par exemple : Eric Bairrao Ruivo du ZooParc de Beauval, spécialiste des Callithricidés ; Dr Brice Lefaux du Parc zoologique et botanique de Mulhouse, spécialiste des gibbons ; Samuel Martin de la Ferme aux crocodiles, spécialiste des crocodiliens ; ou encore Patricia Medici du programme « Lowland Tapir Conservation Initiative », spécialiste des tapirs.

Dans son communiqué, la CSE rappelle que « **l'action des zoos, qui couvre la gestion des espèces, le bien-être animal, la conservation sur le terrain, la recherche et l'éducation, est essentielle pour l'avenir de nombreuses espèces dans le monde** ». Elle demande aux gouvernements, aux donateurs et aux communautés du monde entier de soutenir les parcs zoologiques, aquariums et jardins botaniques et de travailler à leurs côtés pour permettre, au plus vite, une réouverture sécurisée et l'accueil des **700 millions de visiteurs accueillis chaque année** dans le monde. « *Les zoos, écrit la CSE, sont essentiels en tant que piliers touristiques et culturels. De plus, ils permettent de recréer un lien, de susciter l'engagement et de sensibiliser les visiteurs à la nature et à sa conservation. Ils sont souvent l'unique occasion, pour des familles urbaines, d'observer des espèces du monde entier et de s'informer sur les actions nécessaires à leur protection* ».

« *Les parcs zoologiques et botaniques, précise encore la CSE, fournissent des moyens indispensables pour faire avancer la connaissance des espèces et de leur conservation, les bonnes pratiques en termes de bien-être animal, et de gestion des plantes. Leur rôle est essentiel à chaque étape du cycle de conservation des espèces, de l'évaluation du risque d'extinction d'une espèce à l'élaboration de plan de conservation multi-acteurs et au développement d'actions prioritaires* ».

[Plus d'infos sur la Commission de sauvegarde des espèces de l'UICN \(Species Survival Commission\)](#)

Contact presse : Cécile Erny - Tel. : 06.26.05.65.39 – afdmpz@afdmpz.org

A propos de l'AFdPZ

Créée en 1969, l'Association Française des Parcs Zoologiques (AFdPZ) fédère une centaine de parcs zoologiques en métropole et outre-mer représentant 3 550 ha d'espaces verts gérés durablement. Chaque année, plus de 21 millions de visiteurs découvrent des espèces menacées élevées dans ces établissements qui s'engagent à respecter les directives du code d'éthique de l'Association. L'AFdPZ est membre de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), du Conseil d'orientation stratégique de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB), de l'Association des Musées et Centres pour le développement de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (AMCSTI) et des Associations européenne et mondiale des parcs zoologiques (EAZA et WAZA).

www.afdmpz.org

